



Enquêtes d'autorités de concurrence dans les additifs et adjuvants

Des enquêtes en matière de droit de la concurrence ont été annoncées dans l'Union européenne, au Royaume-Uni et en Turquie concernant la fourniture d'additifs chimiques pour le ciment et d'adjuvants chimiques pour le béton et le mortier. **Le Groupe est au courant de ces enquêtes et y coopère.**

Saint-Gobain a récemment renforcé sa présence dans ce secteur par des acquisitions.

Saint-Gobain confirme que des inspections ont eu lieu sur le site de son segment Chimie de la Construction en Turquie.

Le respect du droit de la concurrence dans l'ensemble de ses activités est essentiel pour Saint-Gobain. Le Groupe applique **une politique de tolérance zéro** et a mis en place des mécanismes solides pour garantir le respect de ces lois, notamment des formations et des audits internes, qui ont été dûment appliqués aux activités nouvellement acquises.

Le segment Chimie de la Construction de Saint-Gobain est et a toujours été pleinement engagé dans la conformité aux règles de concurrence et coopère avec les enquêtes.

A ce stade, nous n'avons pas de raison de penser qu'il y aura un impact financier sur le Groupe. Nous ne ferons aucun autre commentaire.